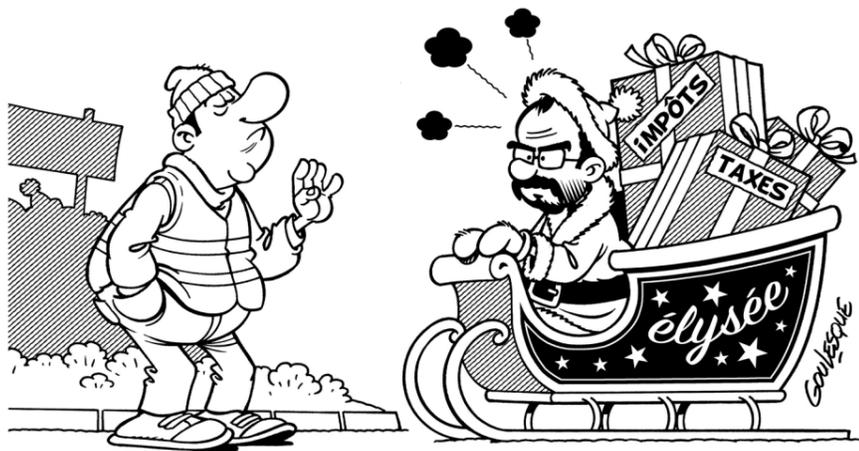


# La Révolte

N°45  
Décembre 2018

«Le seul moyen d'affronter un monde sans liberté est de devenir si absolument libre qu'on fasse de sa propre existence un acte de révolte.» Albert Camus

En annonçant que le modèle social français était caduc<sup>1</sup>, le candidat Macron donnait clairement le ton de sa politique : la France allait se mettre au diapason des autres pays riches en excluant la partie la plus fragile de sa classe moyenne.



**LES CADEAUX DU GOUVERNEMENT EN RETARD  
CETTE ANNÉE!...**

Le mouvement actuel des gilets jaunes traduit le mécontentement de cette partie de la population qui, jusqu'ici, s'en sortait à peu près, et qui subit les premiers effets de cette politique. Cela donne un mouvement hétéroclite où se côtoient des salariés précaires et des patrons de petites entreprises. Cette hétérogénéité est à l'origine de son ambiguïté. Finalement les gilets jaunes ne partagent tous qu'une chose : ils subissent. Mais lorsque certains voudraient plus de justice sociale, d'autres tendent vers un poujadisme nostalgique qui aspire à un retour au temps où les petits patrons profitaient aussi du système. Ainsi, dans les revendications se côtoient la fin des régimes spéciaux et l'augmentation des retraites, l'augmentation du SMIC... et la baisse des charges patronales.

Pour autant, nous aurions tort d'ignorer cette colère légitime, car il n'est pas normal qu'une partie de la population soit jetée au ban de la société, comme il n'est pas normal qu'une partie, que l'on entend moins aujourd'hui, - les chômeurs longue durée, les SDF, les sans papiers - y soit déjà. Et il est à parier que ce mouvement des gilets jaunes ne soit que l'annonceur de révoltes bien plus larges, révoltes qui s'amplifient depuis 10 ans dans tous les pays qui subissent des politiques similaires à celle du gouvernement Macron.

Mais vers quoi évolueront ces révoltes ? Un mouvement de plus en plus radical vers la démocratie et la justice sociale ou bien le recours à un Homme providentiel et un régime autoritaire et nationaliste ? Tout dépendra des réponses à deux questions fondamentales qui se posent : la question de la démocratie dans les luttes et celles des causes profondes de cet accroissement de la misère.

Le mouvement des gilets jaunes est confronté au problème de la prise de décision collective et du contrôle du mouvement par la base. Lorsque certains membres de la délégation qui a été reçue par le gouvernement, le 26 novembre dernier, ont été contestés, c'est de cela dont il est question. Et lorsqu'Eric Drouet<sup>2</sup> insiste sur le fait que les membres de cette délégation n'étaient que des « portes-paroles » et non des représentants, il pointe du doigt le problème précisément. La question de la mise en place d'assemblées générales souveraines et de délégués élus, mandatés et révocables sera un enjeu crucial des mois prochains.

Quand aux causes... Aujourd'hui, la colère se concentre sur les conséquences et non les causes. Pourtant, ce n'est pas un hasard si le gouvernement augmente les taxes sur l'essence pour les consommateurs mais pas pour les entreprises de transports, si le fuel des bateaux n'est pas taxé, ni le kérosène des avions. Ce n'est pas un hasard non plus si les « préoccupations écologiques » passent à la trappe quand il s'agit d'élargir les grands axes routiers qui facilitent la mondialisation. Après avoir exclu du monde du travail une partie de la population « inutile », le système capitaliste est en train d'exclure de l'accès à l'énergie une part importante de la population. Le pétrole est une denrée qui devient rare et qu'il veut réserver : au transport mondialisé des marchandises, qui permet l'exploitation la plus avantageuse des travailleurs ; et aux plus riches, pour qui le système capitaliste est organisé. Penser que l'on peut résoudre ce problème sans s'attaquer au système capitaliste en tant que tel est irréaliste.

<sup>1</sup> Rapporté sur le site Challenge, 16 octobre 2016, [https://www.challenges.fr/challenges-soir/comment-macron-enterre-le-modele-social-francais\\_432553](https://www.challenges.fr/challenges-soir/comment-macron-enterre-le-modele-social-francais_432553)

<sup>2</sup> Eric Drouet, <https://www.facebook.com/eric.drouet77/videos/1995705920546610/>

## Les victoires de la mobilisation étudiante !

Depuis octobre dernier, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, avec la personne de son président entre autres, ont voulu « rentabiliser » le campus, et notamment le collège Sciences Sociales et Humanités, fusion des ex-UFR Lettres Langues Sciences Humaines et Sociales et Droit Économie et Gestion.

Tout d'abord, ils ont voulu « rentabiliser » les secrétariats pédagogiques en supprimant 6 des 9 postes et en les regroupant au même endroit, au détriment des étudiants. Mais, grâce à une importante mobilisation des étudiants, cette mesure n'est plus d'actualité !

Ensuite, le président, toujours dans sa volonté de profit, souhaitait augmenter les frais d'inscription des étudiants non-issus de l'Union Européenne, multipliés par au moins 10 ou 11 et allant crescendo. Mais, le jeudi 13 décembre, une motion d'opposition a été présentée et votée au Conseil d'Administration à l'unanimité. Une autre victoire étudiante !

*suite au verso*

**CNT-AIT 3, rue de Boyrie - Pau [www.cnt-ait-pau.fr](http://www.cnt-ait-pau.fr)**

## Rond poing dans la gueule.

J'invente du lien social  
En faisant cramer des palettes  
Des fois on re fabrique des paroles  
Avec quelques brindilles  
Un peu de quoi bouffer  
Un peu de quoi picoler  
Et peut-être à fumer  
Beaucoup de quoi gueuler.  
Les ronds-points c'est super  
En France il y en a plein...  
Après on fera rien  
De ce qu'ils veulent  
Bien fait leur gueule .  
Ou plutôt  
Si  
On continuera à se dire  
Des trucs qu'on pouvait  
Plus  
Et d'autres trucs encore  
Qui brûleront avec  
Les palettes et le reste  
Leur monde calculé  
Plein de mots à la con  
Qu'ils pèsent en euro  
Un peu, beaucoup  
Beaucoup trop !  
Alors on s'étendra  
Bricoler d'autres feux  
Dans la nuit des péages  
Et plus loin  
Aussi  
Bien plus loin !

Fly Tox.

## Rêve de Mai

Il y a belle lurette que j'avais écrit cet article qui reste d'une actualité brûlante :

Le vieil homme s'était levé dès potron-minet pour pouvoir participer à la manifestation des retraités. Vêtu de son éternel manteau râpé, s'appuyant sur sa canne, il avait arpenté les rues de la ville, faisant siens les slogans antigouvernementaux scandés par des milliers de voix.

S'il se réjouissait de cette importante mobilisation, il savait que ne reculerait pas d'un pouce un gouvernement restant sourd aux aspirations du peuple. Aussi, lorsqu'il fut invité par un journaliste de la télévision, rencontré au cours de la manifestation, à venir exposer ses conditions de vie et à débattre de sa conception de la société, il accepta volontiers. Lors de l'émission, quand le journaliste lui demanda de s'exprimer, il le fit en ces termes : « Nous ne pouvons que constater que notre gouvernement, aux ordres du MEDEF et de la finance, s'emploie à détruire tout ce que nos prédécesseurs avaient réussi à bâtir au prix d'âpres luttes. Aujourd'hui la démocratie bafouée et notre République mise à mal se trouvent à la merci des forces des plus réactionnaires. Notre pouvoir doit s'exercer dans la rue, mais c'est dans une grève générale que le peuple pourra lutter avec une chance de succès. »

Le vieil homme transpirait. Il reposa le micro. Dans le studio régnait un silence embarrassé.

Assez satisfait de sa harangue, le vieil homme regagna à pas lents sa modeste demeure.

Quinze jours après cette émission télévisée, une grève générale paralysa le pays. Le premier ministre présenta sa démission. Le président de la République l'accepta, ayant perdu de sa superbe et ne pouvant ignorer le cri du peuple. La révolte, pour ne pas dire la révolution, était en route.

Ce soir-là, le vieil homme repensa à ce que disait Jules Vallès : « Le capital mourrait si, tous les matins, on ne graissait les rouages de ses machines avec de l'huile d'homme ». IL s'endormit, un sourire illuminant son visage fatigué.

*suite du recto (Les victoires de la mobilisation étudiante !)*

Enfin, un dernier problème est à résoudre. Dans les collèges Sciences Sociales et Humanités et des Sciences, l'Administration veut enlever 6000 heures dans les deux semestres qui viennent, soit 3000 heures par semestre, pour les premières années de licence.

Voilà la prochaine sur laquelle tous les étudiants doivent se mobiliser pour lutter !

## « Oui, je suis au Revenu de solidarité active, ce qui m'oblige à être actif solidairement. »

Ils s'appellent Benoît, Théo, Bastien, Lisa, Eleonora, Juan et Mathieu. Leurs prénoms ne vous disent peut-être rien à moins que vous ne les connaissiez mieux sous la dénomination des « 3 + 4 de Briançon » ? Le 13 décembre 2018, le tribunal correctionnel de Gap les a déclarés coupables d'aide à l'entrée sur le territoire d'une personne en situation irrégulière. Si la circonstance aggravante de bande organisée a été abandonnée, la lourdeur de ce jugement vise cependant à criminaliser de manière inédite des militant(e)s agissant en faveur des droits des personnes migrantes. Les 4 premier(e)s ont été condamnés à 6 mois d'emprisonnement avec sursis simple. Juan a été condamné à 12 mois d'emprisonnement (8 avec sursis simple et 4 fermes) et Mathieu à 12 mois d'emprisonnement (4 fermes et 8 avec sursis et mise à l'épreuve). Ces condamnations interviennent le lendemain de l'annulation partielle de la condamnation de Cédric Herrou et du chercheur Pierre-Alain Mannoni, autre militant de la vallée de la Roya, condamnés en appel à de la prison avec sursis pour « délit de solidarité ». La plus haute juridiction de l'ordre judiciaire a renvoyé les deux militants devant la cour d'appel de Lyon pour qu'ils y soient à nouveau jugés. Il s'agit de la première décision de justice sur la question depuis la consécration du principe de fraternité dans la loi française, en juillet .

Rappel des faits : Le week-end du 21 avril de cette année, plusieurs dizaines de citoyens solidaires venus d'Italie, de France et de Suisse se réunissent à Clavière, dans les Alpes italiennes. Leur but, réfléchir ensemble aux conséquences de la fermeture des frontières. Mais, en cette fin de semaine, côté français, les extrémistes du groupuscule néofasciste Génération identitaire organisent une opération de communication. Les militants d'extrême droite déploient sur les flancs de montagne des banderoles aux messages haineux à l'égard des étrangers et de leurs soutiens. Le tout, sans susciter la moindre réaction de la police. « Une forme de racisme étatisé ». Pour les solidaires présents, cette inaction face à des extrémistes xénophobes est inacceptable. Le dimanche 22 avril, 150 personnes se rassemblent et marchent vers la frontière. Personne ne pensait pouvoir la franchir, mais, à l'arrivée des manifestants, les gendarmes les ont laissés passer et escorté jusqu'à Briançon. Arrivée dans la ville, la manifestation se disperse. Toutefois, la préfecture a donné des ordres. Six personnes sont interpellées. Un manifestant est tabassé et traîné face contre terre par des policiers, puis projeté sur le bitume. Mais ce n'est pas tout. « Les autorités s'appuient uniquement sur la peau noire de certains manifestants pour affirmer que le rassemblement a servi à faire passer la frontière à des étrangers en situation irrégulière. La police n'a pourtant procédé à aucun contrôle de papiers. » En fin de journée, trois des six militants arrêtés sont relâchés. Mais Théo et Bastien, arrivés de Suisse, et Eleonora, venue d'Italie, sont placés en garde à vue puis conduits à la prison des Baumettes, à Marseille, où ils passeront neuf jours. L'État reproche aux 7 d'avoir à cette occasion « facilité l'entrée de personnes illégales sur le territoire français », et de l'avoir fait « en bande organisée ». Le procureur a donc choisi de poursuivre en justice des militant(e)s solidaires, ni délinquant(e)s, ni trafiquant(e)s, tout en garantissant l'impunité aux membres du groupe d'extrême droite Génération Identitaire qui n'ont fait l'objet d'aucune poursuite judiciaire à ce jour. « Le droit fondamental constitutionnel de manifester a donc été nié au profit d'une pénalisation toujours plus forte des personnes solidaires ... ». La défense a bien évoqué la nouvelle version du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (Ceseda), qui a élargi en septembre dernier les exemptions pénales pour les personnes qui aident les migrants dans un but exclusivement humanitaire. Mais les juges de Gap ont choisi une interprétation très restrictive de cette nouvelle disposition. Si les personnes apportant une aide aux migrants peuvent échapper aux poursuites pénales – pourvu qu'elles aient agi « sans contrepartie » et « dans un but exclusivement humanitaire » –, c'est uniquement dans le cadre de l'« aide au séjour irrégulier » et de l'« aide à la circulation » sur le territoire français. Ceux qui sont coupables d'« aide à l'entrée » ne peuvent bénéficier de ces exemptions de poursuites. Or, les « sept de Briançon » étaient précisément poursuivis pour ce délit. Les sept personnes condamnées vont faire appel, l'occasion de rappeler que d'autres militants solidaires du Briançonnais sont convoqués devant la justice en janvier et en mars 2019.

« L'État et la justice ont fait le choix de la mort. Nous, on continuera d'être là pour accueillir la vie qui vient. »

- Mathieu.